

De: Xavier ROYER <xroyer@textile.fr>
Objet: Réponse à votre courrier
Date: 12 décembre 2016 17:57:17 UTC+1
À: "m.rabhi@cgt.fr" <m.rabhi@cgt.fr>
Cc: "m.montes@thc.cgt.fr" <m.montes@thc.cgt.fr>

Monsieur le Secrétaire Général,

En réponse à votre courrier du 2 décembre dernier, nous convenons tout à fait avec vous que les délais de signature de l'Accord cadre national pour la mise en œuvre d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) relatif à la transition numérique dans les branches Textiles-Mode-Cuirs ont été trop courts pour beaucoup d'organisations signataires.

Pour voir le côté positif de cette contrainte provenant au demeurant de l'Etat, cet EDEC a pu être élaboré rapidement et ainsi être signé avant la fin de l'année (et donc permettre de figer la subvention publique à cet effet). Autre aspect positif, il est le premier du genre à être signé au plan national.

Concernant le fléchage, comme vous l'indiquez, des objectifs et actions vers les « salariés fragilisés dans leur emploi, en particulier les salariés les moins qualifiés, les salariés de 45 ans et plus, et les jeunes salariés en insertion professionnelle », peut-être en-effet aurions-nous pu envisager d'en développer le contenu. Toutefois, nous semble-t-il, le plus important est que dans le cadre du suivi de cet EDEC, nous nous assurons bien que cet objectif soit poursuivi. Nous ne doutons pas, comme vous le précisez, que votre « contribution au sein du suivi opérationnel de l'accord visera à atteindre ces objectifs ».

Enfin nous vous confirmons que la situation financière au titre des différents dispositifs financiers gérés par le département TMC d'OPCALIA permet bien de faire face aux demandes d'appui des entreprises aux actions de formation de leurs salariés. Les tableaux remis et commentés lors de la dernière Section Professionnelle Paritaire TMC en témoignent.

Nous espérons avoir répondu non seulement à vos attentes mais à vos craintes éventuelles. Maintenant il nous revient ensemble

d'assurer la réussite d'une démarche nouvelle et innovante au travers de ce nouvel EDEC. Les actions menées jusqu'à présent ensemble en matière de formation nous laisse présager que nous saurons une nouvelle fois œuvrer positivement pour les entreprises et salariés de nos professions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de nos meilleurs sentiments



Xavier ROYER

Directeur de la Formation

xroyer@textile.fr

37/39 rue de Neuilly - BP 121 - 92582 CLICHY CEDEX

Tél.: +33 (0)1 47 56 31 13 - Fax: +33 (0)1 47 30 25 28

www.textile.fr